Lundi 15 Avril 1918

QUINZE CENTIMES LE NUMERO

34me Année — N° 105 (Ed.P.L.O. N° 1222)

ABONNEMENTS

Mensuels, prenant cours le 1r de chaque mois fr. 3.50
Trimestriels, prenant cours les 1r janvier, 1r avril 1r juillet et le 1r octobre 10.50

On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

ADMINISTRATION-RÉDACTION
45, RUE DU MARCHE-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

Rédacteur en Chef : Charles DESSONNETS

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

PUBLICITÉ

Annonces 3e page, la petite ligne . . . fr. 0.75
Réclames, 3e page, la ligne . . . . » 2.00
Faits-divers » . . . . » 3.00
Echos et Nouvelles » . . . . » 5.00
Nécrologie » . . . . » 3.00
Annonces notariales » . . . . » 2.00
» judiciaires » . . . . » 1.50
» financières » . . . . » 1.50

BUREAUX AUXILIAIRES
Liége : Passage Lemonnier, 26.
Charleroi : Rue de Beaumont, 8 (V. B.)
Namur : Rue de la Colline, 12 (Salzinnes)

COMMUNIQUÉS

Puissances Centrales

BERLIN, 13 avril (soir). (Officiel) :

Sur le champ de bataille à la Lys, nous avons gagné du terrain en combattant. Ailleurs, rien de nouveau.

BERLIN, 14 avril (midi). (Officiel) :

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Sur le champ de bataille à la Lys, nous avons gagné du terrain dans un combat opiniâtre. Au sud de la rivière de la Douve, les troupes du général von Eberhardt enfoncèrent les positions ennemies au sud-ouest de Wulverghem et prirent d'assaut Nieuwkerke, après une lutte acharnée avec des formations anglaises engagées pour la contre-attaque.

Une attaque exécutée dans la soirée, sous le commandement du général Maerker, nous valut la possession de la colline située à l'ouest de l'endroit.

Près de Bailleul, le combat a eu des phases diverses. Les localités de Merris et de Vieux-Berquin furent prises. Les colonnes ennemies affluant vers le champ de bataille, subirent de lourdes pertes par notre feu dirigé avec efficacité, par notre observation terrestre et aérienne.

Au front de bataille des deux côtés de la Somme, duels d'artillerie. Une attaque de plusieurs bataillons français contre Hainvillers s'écroula avec des pertes sanglantes. De nombreux prisonniers restèrent entre nos mains.

Au nord de Saint-Mihiel, nous avons exécuté une agression fructueuse contre des troupes américaines, leur infligeant de lourdes pertes et ramenant des prisonniers.

En combat aérien, pendant les deux derniers jours, 37 avions ennemis et 8 ballons captifs furent abattus. Le lieutenant Menckhoff remporta sa 24e victoire aérienne.

Des autres théâtres de la guerre, rien de nouveau.

BERLIN, 14 avril. (Officiel) :

Au cours de la nuit du 12 au 13, le capitaine de frégate Strasser attaqua avec une de nos escadre de dirigeables de la marine, d'importantes places d'entrepôt, de production et d'embarquement de l'industrie militaire de l'Angleterre centrale. Birmingham, Nottingham, Sheffield, Leeds, Hull et Grimsby reçurent des bombes.

Malgré une défense d'artillerie extraordinairement forte et la poursuite par des avions, tous les dirigeables sont rentrés en bon état. Une part spéciale au succès revient aux commandants de dirigeables capitaine Manger, lieutenants-capitaines Ehrlich (Herbert), von Freidenreich et Flemming et au capitaine de corvette Arnlot Schütze, ainsi qu'à leurs vaillants équipages.

BERLIN, 14 avril. (Officiel) :

Dans la zone bloquée autour de l'Angleterre, nos sous-marins ont détruit 23,000 TBR de tonnage commercial ennemi. Le mouvement de transport entre les côtes française et anglaise, dans la Manche, fut encore une fois sérieusement atteint par les torpillages. Deux vapeurs de 6,000 TBR, lourdement chargés, y furent frappés au milieu de convois par une attaque bien exécutée, malgré une puissante contre-action ennemie.

Un vapeur-réservoir de 5,000 TBR, protégé par des contre-torpilleurs, fut coulé à la côte occidentale anglaise.

Au lieutenant-capitaine Remy revient la part principale des succès.

VIENNE, 13 avril (midi). (Officiel) :

Près de Capo Sile, sur la Piave inférieure, nous avons repoussé une attaque italienne.

SOFIA, 10 avril. (Officiel) :

Sur le front en Macédoine, entre les lacs d'Ochrida et de Prespa, nous avons mis en fuite un détachement d'infanterie ennemi. Dans la région de Bitolia, la canonnade a été plus violente de part et d'autre à certains moments. Dans la boucle de la Czerna, courtes attaques de l'artillerie ennemie. Au sud de Gewgheli, canonnade violente réciproque. Deux détachements anglais qui avançaient contre nos positions au sud de Doïran, ont été mis en fuite par notre feu.

Sur le terrain qui s'étend en avant de nos positions sur la Strouma inférieure, engagements entre patrouilles.

Sur le front de la Dobroudja, armistice.

Puissances Alliées

PARIS, 13 avril. (3 h. après-midi) :

Au cours de la nuit, les contre-attaques menées par nos troupes, dans la région de Hangard en Santerre, ont complètement refoulé l'ennemi. Nous tenons de nouveau ce village en entier ainsi que le cimetière. Outre les pertes qu'il a subies sans obtenir de résultat, l'ennemi a laissé entre nos mains 70 prisonniers, dont 8 officiers.

La lutte d'artillerie continue violente dans cette région.

Entre Montdidier et Noyon, bombardement assez vif et grande activité de patrouilles. Nos troupes ont fait une dizaine de prisonniers.

Au nord d'Ovillers Bezil, entre la Miette et l'Aisne, deux coups de main ennemis ont échoué sous nos feux. De notre côté, nous avons enlevé des prisonniers dans les secteurs de Saint-Hilaire et de Souain.

Reims continue à être bombardé par l'ennemi. Une partie de la ville est en flammes; on s'occupe activement de circonscrire les foyers d'incendie malgré les rafales de l'artillerie ennemie.

En forêt d'Apremont, l'ennemi a renouvelé ses attaques sur nos positions du Bois Brûlé. Les troupes américaines de ce secteur, en liaison avec les nôtres, ont combattu avec vigueur et brisé la plupart des tentatives ennemies.

Sur un point où l'ennemi avait pris pied, il a été refoulé par nos contre-attaques. Le chiffre des prisonniers faits depuis hier dépasse la quarantaine.

En Lorraine, nous avons réussi un coup de main dans la région d'Eply.

Rien à signaler sur le restet du front.

PARIS, 13 avril. (11 h. soir) :

Bombardements réciproques sur quelques points au nord de Montdidier, notamment dans la région de Cantigny-Grivesnes.

A l'ouest de Lassigny, nos troupes ont prononcé une attaque sur les bois au nord-ouest d'Orvillers-Sorel, sur un front de mille deux cents mètres environ; nous avons réalisé une avance de plusieurs centaines de mètres en profondeur et fait un certain nombre de prisonniers.

Dans le secteur de Noyon, des troupes spéciales d'assaut qui s'élançaient à l'attaque de nos positions, ont été prises sous nos feux avant d'avoir pu aborder nos lignes et ont subi un sanglant échec.

Assez grande activité d'artillerie à la Côte 304, aux Eparges et en forêt de Parroy.

Journée calme partout ailleurs.

Aviation. — Dans la journée du 12 avril, nos équipages de chasse ont effectué plus de cent cinquante sorties et livré cent-vingt combats. Huit avions ennemis ont été abattus; vingt-trois autres sont tombés dans leurs lignes avec de graves avaries. En outre, cinq ballons captifs ennemis ont été incendiés et cinq autres percés de balles ont dû être précipitamment ramenés au sol. Notre aviation de bombardement a fait également ses preuves dans la journée du 12 et dans la nuit du 12 au 13. Au total, quarante-huit mille kilogrammes de projectiles ont été lancés au cours de ces expéditions, auxquelles a pris part l'aviation italienne.

REVUE DE LA PRESSE

Berlin, 10 avril. — Le vol brutal des navires accompli par l'Angleterre avec la complicité de l'Amérique contre la Hollande sans défense amène l'hebdomadaire hollandais « Haagsche Post », du 23 mars, à faire le procès des « Protecteurs des petites nations ». Le journal dit:

« Le président Wilson, le grand champion de la justice et de l'honneur, n'a pas même daigné honorer d'une réponse les contre-propositions hollandaises. Si nous n'acceptions pas immédiatement ses conditions éhontées, il s'appropriait la flotte hollandaise. Nous voilà maintenant sans navires et sans grain... L'étoile politique nous a percés de ses rayons. Nous avons appris à nous incliner. L'anglomanie dont souffrait la Hollande est guérie... L'attitude des Alliés est en contradiction directe avec leurs belles phrases et les beaux discours qu'ils avaient constamment à la bouche. Le vol de nos navires est analogue au vol commis par l'Angleterre, en 1801, contre la flotte danoise dans le port de Copenhague... Nous, Hollandais, nous connaissons trop bien les Américains pour attendre encore d'eux les moindres égards. L'hypocrisie est le seul tribut que les peuples anglo-saxons paient à la vertu. Que ces événements aient changé la sympathie qu'une grande partie du peuple hollandais avait pour les Alliés en un sentiment contraire est chose trop naturelle pour devoir être expliquée davantage. Le gouvernement hollandais passera-t-il des sentiments aux actes et donnera-t-il au ministre des Etats-Unis ses passeports? Immédiatement les « protecteurs des petites nations » menaceraient les colonies hollandaises, ces protecteurs pour lesquels six petits nations ont déjà péri et pour lesquels une demi-douzaine d'autres sont foulées aux pieds. Ou bien devons-nous, nous, Hollandais, nous joindre au groupe des Puissances qui n'a encore jamais causé de dommage grave à notre pays, qui n'a jamais abandonné un de ses alliés dans l'embarras et qui a toujours aidé de toutes ses forces disponibles ses co-combattants? »

***

Du « Morgenbladet » de Christiania:

« Dans son zèle pour se disculper lui-même, M. Lloyd George prononça contre le commandement anglais le jugement le plus accablant qu'on pût imaginer et que nous ayons jamais vu. Qu'on examine la considération suivante : En 1917, les Alliés se trouvaient vis-à-vis des Allemands en effectifs de troupes comme 3 : 2, et, de plus, étaient beaucoup mieux fournis de munitions. Ils avaient les mêmes avantages que les Allemands maintenant, pour ce qui regarde le choix de l'endroit et le temps de leur offensive. Néanmoins, ils ne parvinrent pas à percer les lignes allemandes, mais simplement à les courber quelque peu. Leur gain de terrain, leur nombre de prisonniers ainsi que leur butin en canons et matériel de guerre que les Alliés ont faits pendant des mois d'efforts les plus violents n'approchent pas de loin ce que les Allemands ont gagné pendant les premières semaines de leur offensive de cette année.

Telle est la situation, qui ne permet que cette conclusion, que le commandement d'armée des Alliés, en première ligne celui des Anglais, a été très inférieur au commandement allemand, et l'est encore ».

L'Offensive à l'Ouest

Berlin, 13 avril. — Sur le front de combat, depuis le canal d'Hollebeke jusqu'à l'ouest du bois de Ploegsteert, les Anglais opposèrent une sérieuse résistance.

Malgré les âpres combats à l'est de Wytschaete, l'attaque allemande gagna du terrain. Des contre-attaques ennemies eurent des pertes sanglantes.

A l'ouest du village de Ploegsteert aussi, les Allemands firent des progrès. Ici, 23 canons furent capturés et l'on fit de nombreux prisonniers.

Au cours de combats à l'ouest de Messines et près de Wulverghem, le butin s'accroît en prisonniers, canons et matériel de guerre.

***

Berlin, 13 avril. — Par suite de la grande confusion régnant dans le commandement anglais, l'approvisionnement des troupes anglaises est en désarroi également. Pendant des journées, des bataillons entiers n'ont reçu que peu ou pas de vivres. Les lourdes pertes sanglantes des Anglais ont eu pour conséquence que tous les camps de réserve envoyèrent précipitamment au front l'ensemble de leurs effectifs.

D'un seul camp, 2,500 hommes furent envoyés sur la ligne la plus avancée avant l'achèvement de leur instruction. Ce sont des gars de 17 et 19 ans, qui ont à peine subi une période d'instruction de quatre semaines.

D'autres divisions, qui ont déjà perdu plus du tiers de leurs hommes, ne furent pas retirées du front, bien qu'elles se trouvassent depuis le 26 mars au combat d'une manière ininterrompue. Toutefois, le remplacement promis ne put finalement leur être accordé, parce que les troupes nécessaires faisaient défaut.

***

Berlin, 13 avril. — Les Anglais prétendent, dans leur radiogramme du 12, qu'ils ont évacué Armentières. Cette nouvelle contient une fois de plus une de leurs coutumières altérations conscientes des faits.

Lorsque dans un point d'appui organisé en place forte une garnison de plus de 50 officiers avec plus de 3,000 hommes rend les armes, lorsque, de plus, dans un pareil point d'appui 45 canons utilisables et des dépôts de munitions et d'habillements intacts et amplement fournis sont livrés à l'ennemi, on doit appeler ce fait : reddition et non évacuation.

La nouvelle tendancieuse de l'évacuation démontre ouvertement l'intention de cacher aux Alliés français l'incapacité nouvellement illustrée du commandement anglais, au monde les nouvelles et lourdes pertes anglaises.

***

Berlin, 13 avril. — Nous avons repoussé, au matin du 12 avril, de fortes agressions faites par des patrouilles ennemies au sud d'Hebuterne. L'artillerie allemande a bombardé dans l'après-midi et avec succès le mouvement très intense par rail et par autos de charge entre Doullens et Armentières, constaté sur la route d'Arras. Les Allemands ont incendié la gare de Laherlière. Parmi les prisonniers faits au cours des nombreux combats livrés de part et d'autre de la rivière la Luce se trouvent 7 officiers. En outre, nous avons capturé de nombreuses mitrailleuses. Le 12 avril, à 3 heures du matin, les Français ont attaqué à l'aide de lance-flammes les positions allemandes de Mont-Renaud. L'ennemi a été repoussé en partie par le feu, en partie par une contre-attaque immédiate. Le bombardement des villes de Roye et de Laon par les Français a encore continué.

***

Berlin, 13 avril. — A la suite des succès allemands sur la rive occidentale de l'Avre, la voie ferrée de Clermont à Amiens est prise sous le feu de l'artillerie. Cette menace, dirigée contre une des voies de communication les plus importantes de l'armée britannique, incapable d'en assurer seule la sécurité, force, depuis, les Français à entreprendre continuellement des contre-attaques, qui, jusqu'à présent, se sont toutes écroulées en causant à l'ennemi des pertes extrêmement lourdes. Après les assauts vains des 7 et 8 avril, les Français ont essayé, à l'aurore du 11 avril, d'attaquer, après d'importants préparatifs d'artillerie, depuis la lisière septentrionale du bois de Senecat jusqu'au bois d'Arrière-court. Ils se sont précipités en plusieurs vagues d'assaut serrées consécutives; la première vague seulement réussit à traverser le tir de barrage allemand. Lorsque les troupes d'assaut furent arrivées devant les tranchées allemandes et virent que les troupes qui devaient les soutenir avaient été fauchées par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses allemandes, elles se rendirent sans plus de résistance. Le reste des troupes d'assaut françaises, qui se trouvait en avant des tranchées allemandes, et sous un feu très vif, essaya de se retirer, mais une partie minime des troupes seulement y réussit, la plus grande partie des troupes fut prise sous les rafales des mitrailleuses allemandes. Tous les sacrifices faits par les Français pour reprendre le territoire perdu ici par les Anglais sont restés vains. La voie ferrée Clermont-Amiens est prise sous un violent feu allemand. Les gares de Dommartin et de Romiencourt sont en flammes. La partie septentrionale de la voie ferrée a été en même temps attaquée par des aviateurs, qui, depuis ont lancé des bombes sur la voie.

***

Berlin, 13 avril. — L'importante localité de Merville avait été désignée à un régiment comme point d'attaque.

Au cours de la journée, ce régiment s'était frayé un chemin jusque près des maisons de la ville. Vers le soir, il passa à l'assaut. Les mitrailleuses prirent les principales rues de la ville sous leur feu. A droite et à gauche, les compagnies se lancèrent dans la ville. Par toutes les rues latérales, les troupes d'attaque allemandes se lancèrent avec des hourras bruyants jusqu'à la limite occidentale de la localité. Les Anglais avaient fui et avaient abandonné leurs mitrailleuses.

***

Berlin, 13 avril. — Nous avons constaté indubitablement que le déplacement d'une brigade portugaise, à proximité de Boulogne, était dû à de multiples mutineries de cette troupe. Elle était tellement décimée par les privations, les pertes et la maladie, qu'elle n'entrait plus en ligne de compte pour de nouveaux combats. Depuis un temps prolongé, il n'arrivait plus de réserves du Portugal. L'armée auxiliaire de l'Angleterre perdait son sang.

***

Berlin, 13 avril. — Nous avons encore aujourd'hui sous les yeux des témoignages de la presse ennemie concernant l'effet de notre guerre sous-marine. M. Hurd écrit dans le « Daily Telegraph » :

« Par suite d'une mauvaise organisation et d'efforts déviés, notre force de combat a été réduite de 25 p. c. dans l'intervalle d'une année. La gravité de la situation réside en ce point que nous avons perdu une année, tandis que l'ennemi a gagné une année. Le résultat de la guerre est compromis, parce que flotte, armée, munitions et ravitaillement concordent dans la revendication : Navires!

Le « Journal of Commerce » se plaint des données de pertes de l'Amirauté anglaise, contraires à la vérité. Le fait continue à subsister, qu'au premier plan la flotte marchande est dans le besoin. Enfin, maintenant, en nous dévoile, sinon toute la vérité, du moins suffisamment concernant la question du tonnage pour que chacun doive reconnaître notre situation périlleuse. Maintenant, le peuple sait que les déclarations tranquillisantes antérieures n'ont pas été autre chose qu'une expédition servant des buts purement politiques. Enfin, maintenant nous connaissons la vérité. Selon ce que l'industrie de construction navale pourra produire durant les douze mois futurs, nous tiendrons bon ou nous tomberons. Les Etats-Unis ne peuvent pas nous aider maintenant, s'il nous aident encore jamais. »

***

Berlin, 13 avril. — Par un travail de plusieurs années, les Anglais avaient transformé le bois de Ploegsteert en une place fortifiée puissante. Les troncs d'arbre étaient littéralement tissés de fil barbelé. D'innombrables tranchées à fortes constructions bétonnées traversaient en tous sens le terrain boisé vallonné. Les abris bétonnés étaient reliés entre eux, ainsi qu'avec les positions reculées, par des voies de transport. Le mont dit « des Rossignols », qui domine le terrain au loin, était également percé de puissants tunnels bétonnés, dont un seul comptait 1,000 hommes. Un régiment lorrain prit d'assaut sans aucune préparation d'artillerie, ce bloc escarpé, semblable à un fort. Le nombre des prisonniers et du butin s'accroissent constamment. Parmi les canons conquis, il y a deux lourds canons de chemin de fer à longue portée. Le champ de bataille du bois de Ploegsteert est parsemé de pièces d'équipement et d'armes jetées à la hâte par les Anglais.

De plus, l'ennemi abandonna de nombreux objets, des munitions et d'approvisionnements. Les Anglais, depuis le 9 avril, ont encore une fois perdu plus de 500 kilomètres carrés de terrain français, dont ils avaient entrepris la défense récemment sur une grande étendue. Les Français se voient désormais obligés de réoccuper de leur côté des fractions de front étendues.

Ils ont dû, de plus, combler les pertes résultées des énormes pertes anglaises et finalement par suite de la lourde défaite anglaise, engager leurs réserves dans des contre-attaques vaines.

***

Les journaux de Paris annoncent que depuis le 21 mars Arras est violemment bombardé sans interruption. On ne peut évaluer jusqu'à présent les dégâts causés. La ville n'est plus qu'un immense amas de décombres.

***

Le « Temps » annonce que, depuis mercredi, l'ennemi bombarde de nouveau violemment Dunkerque. Les obus des canons à longue portée sont tombés sur la ville à des intervalles de 15 minutes.

***

Des forces siamoises, commandées par un général siamois, M. Phya, ont été amenées au front français.

De nombreuses troupes de réserves anglaises ont été retirées d'Arras et d'Amiens sur l'ordre du maréchal Haig et envoyées d'urgence au front septentrional menacé, la situation étant devenue subitement menaçante.

Les Alliés et la Hollande

Le chef du Cabinet hollandais, M. Vander Linden, a déclaré à la Chambre que la question des exportations de céréales d'Amérique n'était pas encore mûre pour une discussion publique; les gouvernements alliés n'avaient pas encore donné de garanties pour que les navires hollandais puissent naviguer librement. Tant que la chose n'aura pas été faite, la Hollande ne peut pas permettre aux navires qui se trouvent encore dans les ports de les quitter; trop d'expériences ont déjà été faites à ce sujet. Le ministre termina par ces paroles remarquables: Il est possible qu'il arrivera un moment où les deux partis belligérants demanderont à un pays neutre de servir d'intermédiaire pour favoriser la paix. Dans ce but, le gouvernement hollandais a déjà fait des démarches préparatoires; il a tenté ce qui pouvait être fait.

***

Amsterdam, 13 avril. — L'« Algemeen Handelsblad » déclare au sujet du télégramme Reuter, relatif à la livraison de plusieurs cargaisons de grains d'Amérique à la Hollande :

Il y a dix jours, les premières démarches ont été entreprises de source privée mais influente pour amener les Etats-Unis à adopter une attitude conciliante au sujet du ravitaillement en grains de la Hollande. Ces tentatives ont été continuées. Le télégramme Reuter résume brièvement une communication détaillée qui a dû toucher maintenant les gouvernements alliés. Le gouvernement de Washington, d'accord avec tous les autres Alliés, s'y déclarait disposé à appliquer les dispositions proposées au début de l'année, au cours des délibérations avec la Commission néerlandaise de Londres au sujet d'un échange de navires, assurant, les uns, les besoins du Comité d'aide et de secours aux Belges, les autres, le ravitaillement en céréales de la Hollande. C'est-à-dire que deux navires doivent quitter la Hollande vers les Etats-Unis avant que deux navires chargés de grains quittent l'Amérique. En outre, la « Hollandia » recevra du Lloyd Hollandais la permission de transporter une cargaison de grains d'Argentine vers la Hollande. A son voyage de retour, le navire pourra charger du charbon de soute dans un port allié.

L'INTERVENTION JAPONAISE en Sibérie

Le « Temps » critique très vivement la protestation faite par les bolchevistes contre le débarquement de troupes à Vladivostok. Il dit: Les Alliés ne peuvent plus hésiter à agir vis-à-vis de la Russie. Il faut empêcher une pénétration allemande en Russie, fut-ce malgré les bolchevistes mêmes, et par tous les moyens.

L'Incident Clémenceau-Czernin

Paris, 10 avril. — L'Agence Havas publie la déclaration officielle suivante:

« Il est temps de mettre fin au tissu de mensonges propagés. L'empereur Charles, ayant repris à son compte vis-à-vis de Berlin les dénégations mensongères du comte Czernin, le gouvernement français est obligé de produire des preuves. En conséquence, nous publions le texte de la lettre manuscrite qui a été adressée le 31 mars 1917 par le prince Sixte de Bourbon, beau-frère de l'empereur d'Autriche, à M. Poincaré, Président de la République, et communiquée immédiatement au Président du Conseil des ministres de France avec l'assentiment du prince :

« Mon cher Sixte,

« La troisième année de guerre, qui a causé au monde tant de deuils et tant de souffrances, touche à sa fin. Tous les sujets de la Monarchie, plus unis que jamais, veulent en commun protéger l'intégrité de la Monarchie, fut-ce au prix des plus grands sacrifices. Grâce à notre union et à la collaboration généreuse de toutes les nationalités de mon Empire, la Monarchie a pu résister depuis près de trois ans à la plus terrible des tempêtes. Personne ne pourra contester les avantages militaires que mes troupes ont remportés sur tout le théâtre de la guerre des Balkans. La France, de son côté, a fait preuve d'une grande force de résistance et d'un élan magnifique. Nous admirons tous, sans restrictions, le courage traditionnel admirable de son armée et l'esprit de sacrifice de tous les peuples français. De même, il m'est particulièrement agréable de voir que, bien que nous soyons des adversaires momentanés aucune réelle différence d'opinion ou de revendication ne sépare mon Empire de la France, et de constater que je puis à bon droit espérer que mes vives sympathies pour la France, unies à celles des chefs de la Monarchie, empêcheront à jamais le renouvellement de l'état de guerre dont la responsabilité ne repose pas sur moi. Pour donner à ces sentiments une expression précise, je te prie d'annoncer secrètement et non officiellement à M. Poincaré, Président de la République Française, que je soutiendrai par tous les moyens et par mon influence personnelle auprès de mes alliés, les revendications légitimes de la France sur l'Alsace-Lorraine. En ce qui concerne la Belgique, sa souveraineté doit être rétablie; ses possessions africaines garanties, sans porter atteinte aux indemnités que ce pays pourra obtenir pour les pertes subies. L'indépendance de la Serbie sera rétablie, et comme gage de notre bonne volonté, nous sommes disposés à lui accorder une issue naturelle sur la mer Adriatique, et à lui faire les concessions économiques les plus larges. De son côté, l'Autriche-Hongrie doit demander comme condition fondamentale et indispensable, que le Royaume de Serbie cesse toutes relations et toute communauté avec le groupe dont le but politique est le démembrement de la Monarchie, notamment avec le Narodna-Obrana, qu'elle s'abstienne de façon loyale et par tous les moyens en son pouvoir, de toute agitation politique à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de la Serbie, et nous donne l'assurance sous la garantie des Puissances de l'Entente.

» Les événements qui se sont déroulés en Russie me forcent à remettre l'expression de mes pensées à ce sujet jusqu'au jour où un gouvernement légal et définitif sera au pouvoir. Ayant ainsi exposé mes idées, je te prie, de ton côté, après avoir négocié avec ces deux Puissances, de me faire connaître en premier lieu l'opinion de l'Angleterre et de la France à ce sujet afin de préparer le terrain pour une entente, pour que des négociations préliminaires officielles puissent être entamées sur cette base et mener à un résultat satisfaisant. Nous espérons tous que de cette façon la guerre, qui cause des craintes et du chagrin à tant de millions de personnes, pourra se terminer; je te prie de croire à mon affection sincère et fraternelle. »

Après que le comte Czernin a reconnu dans sa note du 8 avril, l'existence de ces négociations, qui ont eu lieu sur l'initiative d'une personnalité « occupant un rang beaucoup plus élevé que lui-même », c'est au tour du gouvernement autrichien à s'expliquer au sujet de la tentative qui lui est attribuée et au sujet des différentes négociations de son délégué.

***

Vienne, 13 avril. (Officiel.) — La lettre de S. M. I. et R. Apostolique publiée par le Président du Conseil français dans son communiqué du 12 avril 1918, est altérée. Déclarons auparavant que dans la personnalité visée par ce passage : « une personnalité placée en rang bien au-dessus du ministre des Affaires Etrangères », qui, comme on le reconnait dans la publication officielle du 7 avril, a entamé au printemps de 1917 des efforts pour la paix, l'on devait comprendre, et l'on comprit non S. M. I. et R. Apostolique, mais le prince Sixte, qui au printemps de 1917, avait été chargé de tenter un rapprochement des Etats belligérants. Quant au texte de la lettre publiée par M. Clémenceau, le ministre des Affaires Etrangères déclare par ordre suprême que S. M. I. et R. Apostolique, a adressé à son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, au printemps de 1917, une lettre privée purement personnelle, qui ne contenait pas l'ordre pour le prince de remettre une offre d'intervention au Président de la République Française, ni ailleurs, et de transmettre les communications qui lui furent faites, ni de provoquer et recevoir de contre déclarations.

Cette lettre ne mentionne nullement la question belge et contient au sujet de l'Alsace-Lorraine le passage suivant :

« J'aurais engagé toute mon influence personnelle en faveur des revendications françaises concernant l'Alsace-Lorraine, si ces prétentions étaient équitables, mais elles ne le sont pas ». Il est caractéristique que le communiqué français ne mentionne pas la deuxième lettre de l'Empereur, signalée dans le communiqué du Président du Conseil français et par laquelle S. M. I. et R. Apostolique aurait déclaré « qu'il était d'accord avec son ministre ».

***

Vienne, 13 avril. — Le « Fremdenblatt » écrit au sujet de la lettre de l'Empereur au prince Sixte de Bourbon :

« Depuis qu'il est monté au pouvoir, l'Empereur Charles n'a jamais dissimulé son vœu ardent d'amener la paix et n'a pas caché qu'il ferait tout son possible pour atteindre ce noble but. Ces généreux efforts ont valu à l'Empereur Charles la sympathie de toute l'humanité souffrante. Mais il est évident que jamais l'Empereur Charles n'a pensé à soutenir les désirs de conquêtes de l'ennemi dans une question qui est d'intérêt vital pour notre alliée. Sous cette véritable interprétation, la lettre de l'Empereur Charles est un document historique pour l'inébranlable décision de l'Empereur de lutter de toutes ses forces pour que l'Alsace-Lorraine appartienne à l'Allemagne. La falsification accomplie par M. Clémenceau a servi à faire éclater la conviction intime de l'Empereur Charles, et sa volonté inébranlable de lutter aux côtés de l'Allemagne contre les aspirations françaises. Le contraire de ce que le gouvernement français espérait de la publication de la lettre impériale falsifiée a donc été atteint. Le monde entier sait maintenant que dans la question d'Alsace-Lorraine, l'Empereur Charles est solidaire de l'Allemagne. Cette fois, la flèche s'est véritablement retournée contre celui qui l'a lancée. M. Clémenceau, qui est lui-même victime de la falsification et qui durant plusieurs décades n'a pu trouver assez de paroles pour flétrir des plus graves accusations la personne qui s'est servie de la fausse lettre de l'Empereur Guillaume à Dreyfus, vient d'employer maintenant une fausse lettre de l'Empereur Charles pour distraire l'attention de tout un peuple du fait que le gouvernement français porte la responsabilité de la guerre. »

Le journal fait ressortir que de tous les reproches que M. Clémenceau fait à l'Autriche-Hongrie, un fait seul reste : c'est que l'Empereur Charles s'est efforcé d'amener la paix et que M. Clémenceau a fait avorter ses efforts. Le journal ajoute :

« M. Clémenceau ne réussira pas à cacher sa terrible faute par le coup de théâtre de la lettre impériale falsifiée. Il n'est arrivé qu'à un but : on sait maintenant partout que l'Empereur Charles est un champion convaincu de la paix et un allié d'une fidélité inébranlable. »

Nos Informations

ALLEMAGNE

UNE DEMANDE DE REUNION DES PAYS BALTIQUES A L'ALLEMAGNE

Berlin, 13 avril :

Le Conseil national uni de Livonie, d'Esthonie, de Riga et d'Oesel a adopté à l'unanimité, avec de vives acclamations, au château de Riga, la résolution suivante :

« Le Conseil national uni de Livonie, d'Esthonie, de Riga et d'Oesel décide :

De prier l'Empereur d'Allemagne de garder en Livonie et en Esthonie une protection militaire permanente et d'aider efficacement à l'achèvement définitif de la séparation d'avec la Russie;

D'exprimer le vœu qu'il soit formé avec la Livonie, l'Esthonie et la Courlande ainsi que les îles situées vis-à-vis du littoral, et la ville de Riga, un Etat unifié en monarchie constitutionnelle avec constitution et administration uniformes et lié à l'Empire allemand par l'union personnelle avec le roi de Prusse, et de prier l'Empereur d'Allemagne d'accueillir avec bienveillance ce vœu de la population baltique et de provoquer sa réalisation;

De prier l'Empereur :

1. Qu'il permette la création d'institutions nationales propres pour la Livonie et l'Esthonie, qui dirigeraient jusqu'à la formation en Etat des régions baltiques l'administration de la Livonie et de l'Esthonie;

2. Qu'il soit conclu entre l'Empire allemand et le royaume de Prusse respectivement, ainsi que l'Etat formé des territoires baltiques, les conventions nécessaires concernant l'armée, les monnaies, les transports, les douanes, les poids et mesures, et autres.

Le Conseil national était formé de 58 membres élus par les assemblées nationales, notamment par la noblesse, 8 (Allemands), les propriétaires terriens, 13 (Allemands), les communautés territoriales, 13 (9 Esthoniens, 4 Lettons), les villes, 20 (13 Allemands, 5 Lettons, 2 Esthoniens), le clergé, 7 (4 Allemands, 2 Esthoniens, 1 Letton), l'Université de Dorpat, 1 représentant (Allemand), la région de Petschora, 1 représentant (Letton).

Le télégramme suivant fut envoyé à S. M. l'Empereur :

« A S. M. l'Empereur et Roi.

Les représentants de la population entière de Livonie, Esthonie, Riga et Oesel, réunis en Conseil national commun, remercient Votre Majesté avec un cœur profondément ému pour sa délivrance d'une situation des plus pénibles. Délivrée de la crainte de la mort et de l'oppression, la population peut à présent proclamer ses vœux devant le monde pour l'avenir du pays et est unanime à demander en conséquence que Votre Majesté veuille relier les pays baltiques pour tous les temps, sous le puissant sceptre de Votre Majesté impériale et royale, à l'Empire allemand, par une union personnelle avec le roi de Prusse.

ANGLETERRE

LE MAN-POWER BILL

Londres, 13 avril. — Au cours des débats sur la loi militaire, une motion irlandaise proposée à la Chambre des Communes et faisant dépendre l'application du service obligatoire à l'Irlande de l'approbation du Parlement irlandais a été rejetée par 280 voix contre 108. La discussion fut absolument modérée, et le secrétaire général pour l'Irlande, M. Duke, ainsi que M. Bonar Law, ont promis solennellement de faire tout leur possible pour que le Home Rule soit introduit au plus tôt, conformément aux revendications du Convent irlandais. Le gouvernement essaiera d'appliquer en même temps la loi sur le Home Rule et les préparatifs à faire pour la loi militaire. Un amendement, qui étend la loi à l'Irlande, a été adopté par 281 voix contre 116.

***

On mande de Londres à l' « Algemeen Handelsblad »: M. Henderson a parlé à la Chambre des Communes des dangers que présentait la politique gouvernementale. S'il n'était pas possible de retirer le projet de loi, le gouvernement, dit-il, doit donner l'assurance qu'il ne sera pas appliqué avant l'introduction du Home Rule. M. Asquith soutint cette revendication; si la situation n'était pas aussi menaçante, il voterait contre l'application du service obligatoire à l'Irlande. Il recule cependant devant cette attitude, parce que, à l'époque actuelle, il ne veut pas causer de difficultés au gouvernement responsable, et exposer aux plus graves dangers la grande cause. M. Churchill s'associa à l'appel fait par M. Asquith au gouvernement pour qu'il n'introduise le service obligatoire en Irlande que lorsque le gouvernement autonome irlandais sera reconnu sans restrictions. Le chef irlandais, M. Devlin, déclara que les nationalistes ne seraient pas disposés à conclure la transaction relative au Home Rule et au service obligatoire. Le gouvernement doit former un Parlement irlandais, et laisser alors au choix de la libre Irlande la façon dont celle-ci veut soutenir la cause des Alliés; il pense que, dans cette guerre, l'Angleterre lutte pour une cause juste, mais il met le gouvernement en garde contre le danger qu'il y aurait à imposer le service obligatoire au peuple irlandais; si le Parlement irlandais était organisé, il se placerait lui-même à la tête du mouvement volontaire, qui aurait pour but d'encourager le recrutement en Irlande, et il s'engagerait comme simple soldat.

M. Bonar Law répondit qu'à son avis le gouvernement n'avait rien fait qu'il n'ait pas le droit de faire; le gouvernement n'a recours à cette mesure que parce qu'il ne voit pas d'autre moyen de se procurer les hommes qui doivent protéger le pays contre le danger mortel qui le menace; en ce qui concerne le Home Rule, il ne peut rien ajouter à ce qui a été dit déjà; les deux projets de loi n'ont aucun lien entre eux, le gouvernement a l'intention de présenter aussi vite que possible le projet de loi relatif à l'autonomie administrative de l'Irlande; le projet est en préparation actuellement et sera proposé par le gouvernement.

L'INDUSTRIE COTONNIERE

A raison de la pénurie de matières premières, le gouvernement anglais a fixé définitivement la production des ateliers de tissage du coton à 50 p. c. de la production en temps de paix. De nouvelles restrictions sont envisagées.

ETATS-UNIS

LES LIENS ENTRE L'AMERIQUE ET L'ENTENTE

Le président Wilson a proposé à nouveau aux Puissances de l'Entente de resserrer les liens qui existent entre l'Amérique et le Conseil supérieur de la guerre à Versailles. Cette proposition a été à nouveau déclinée, ainsi que celle d'investir M. Baker, le ministre de la Guerre des Etats-Unis, qui réside en Amérique, des pouvoirs nécessaires pour participer aux délibérations du Conseil supérieur de la guerre.

FRANCE

NOUVELLE EXTENSION DE LA ZONE DE GUERRE

Paris, 13 avril. — Le commandant en chef de l'armée française de l'est et du nord-est a décrété que les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et une partie du département de Seine-et-Marne soient incorporés dans la zone de guerre. Cette mesure sera mise immédiatement en vigueur.

LA PROPAGANDE PACIFISTE

M. Broutchoux, socialiste connu et rédacteur au « Journal du Peuple » a été arrêté pour avoir fait de la propagande pacifiste. Le « Progrès de Lyon » annonce que onze inculpés ont passé en Conseil de guerre pour avoir fait de l'agitation révolutionnaire et propagé des brochures anarchistes; parmi les accusés se trouvaient trois femmes.

LE BOMBARDEMENT DE PARIS

Les journaux de Paris annoncent que la défense aérienne de Paris a été considérablement renforcée et que le nombre des avions préposés à la défense a été augmenté; en outre, des ballons cerfs-volants planent toutes les nuits, ils sont reliés les uns aux autres par des fils métalliques et doivent ainsi rendre impossible l'approche d'avions allemands.

***

Paris, 13 avril. — L'ennemi a continué à bombarder les environs de Paris pendant toute la journée du 12 avril. Il y eut 2 morts et 12 blessés.

L'AFFAIRE BOLO

On mande de Paris au « Times » que durant sa captivité, Bolo a été remarquablement taciturne. Il y a quelques jours seulement qu'il a déclaré à ses gardiens: « J'irai donc à Vincennes, c'est dit; mais je n'irai pas seul. D'autres m'accompagneront. » Après ces paroles énigmatiques, Bolo observa à nouveau le silence et ses gardiens ont en vain essayé de lui arracher d'autres déclarations. On sait que c'est à Vincennes qu'ont lieu les exécutions.

HOLLANDE

LE SERVICE CIVIL OBLIGATOIRE

La Haye, 13 avril. — Un projet de loi relatif au service civil obligatoire vient d'être introduit à raison des circonstances exceptionnelles. Cette mesure doit permettre au gouvernement de disposer de toutes les forces masculines du pays dans tous les domaines, au cas où une guerre se produirait. En outre, le gouvernement peut dès maintenant forcer toute personne dont l'activité s'exerce dans l'intérêt du pays, à continuer sa tâche malgré les plaintes ou les divergences d'opinion qui pourraient naître.

LES TROUBLES

La Haye, 13 avril. — La ville présente un aspect tout à fait inaccoutumé. Comme on craint de nouveaux troubles, on a barricadé de planches les vitrines des magasins; les rues semblent devenues aveugles. Cette mesure paraît être appliquée pour assez longtemps, car on peint déjà les firmes des magasins sur les planches. La foule a organisé hier aussi des rassemblements; des arrestations ont été opérées. Des soldats à pied et à cheval parcourent les rues. Les dégâts commis sont évalués à beaucoup plus de 100,000 florins.

INTERNEMENT D'UN AVION

Amsterdam, 13 avril. — Un avion français a atterri la nuit passée à Ritthem; à bord se trouvaient deux officiers et un homme qui avaient bombardé Bruges. Les occupants ont été internés.

ITALIE

LA VIE PARLEMENTAIRE

On mande de Milan que la Chambre italienne est convoquée pour le 18 avril. Le Sénat se réunira à la même époque. On dit à Rome que le gouvernement fera probablement une déclaration au sujet de la situation extérieure et de la question du ravitaillement.

RUSSIE

LA POLITIQUE DE M. TROTZKI

Petrograd, 11 avril. — M. Trotzki a fait la semaine passée un tableau détaillé de sa politique en présence du Conseil principal du Sowiet panrusse de Moscou et a exposé encore une fois les motifs qui ont poussé le gouvernement des Conseils du peuple à conclure la paix avec les Puissances centrales. A cette occasion, M. Trotzki fit remarquer que l'ancien chef de Cabinet, M. Kerenski, avait estimé impossible de continuer la guerre. Il résulte des documents secrets trouvés dans l'armoire de l'ancien ministre, M. Neratow, que M. Kerenski avait déjà invité les puissances de l'Entente peu après son arrivée au pouvoir à conclure la paix avec les Puissances centrales. M. Kerenski ajouta qu'il avait la clef de ces documents secrets; il déclara au sujet du sort de la famille impériale russe que le gouvernement des commissaires s'était engagé vis-à-vis des Puissances centrales à traiter convenablement la famille Romanof et était garant de la vie et de la sécurité de ses membres.

SUISSE

MORT DE M. LOUIS MACON

M. Louis Macon, citoyen de Genève, président d'honneur du Syndicat de la presse étrangère et président de la Ligue des pays neutres, vient de mourir à la suite d'une pneumonia.

Ecoles pratiques d'Autos et de Dessin Industriel
Wathoul et R. Demeuse, 11, boulevard du Régent, Bruxelles, Liége, Anvers, etc. Ouverture nouvelles séries pour patrons par O. WATHOUL, professeur, à Liége. — Dessin industriel auto neuf. — Nouvelle série le 15 (3538)

EN MARGE

Gens de Maison

N'est-ce pas Beaumarchais, l'écrivain à l'esprit sardonique et désabusé, qui dit un jour :

« Aux qualités que les maîtres demandent à ceux qui les servent, combien de maîtres seraient dignes d'être domestiques ? »

Cette boutade dut être particulièrement appréciée de ceux qu'on appelait alors des « gens de maison ».

A cette époque, en effet, les maîtres étaient assez arrogants; certains d'entre eux n'hésitaient pas à bâtonner le « drôle » ou le « maroufle », le « pendard » ou le « bélître » dont ils croyaient avoir à se plaindre.

On était encore si imbus des principes féodaux que l'on n'y regardait pas de si près et qu'aux objurgations d'une langue particulièrement riche en invectives imagées, on ajoutait volontiers quelques arguments frappants.

Et cependant, au dire des contempteurs des temps présents, c'était le bon temps pour les maîtres. La race de Caleb n'avait pas encore disparu et, dans les familles, les serviteurs se succédaient de père en fils, prêts à tous les dévouements et animés d'une belle émulation: celle de mériter un jour ce prix de vertu que devait fonder plus tard M. de Montyon.

Depuis lors, les maîtres ont changé et ont apporté infiniment plus de réserve dans leurs rapports avec leurs domestiques.

Et, par une juste compensation des choses d'ici bas, les domestiques ont changé aussi, mais je n'oserais affirmer que ce fut dans le sens favorable.

Déjà avant la guerre, on avait toutes les peines du monde à se faire servir convenablement.

Le bon valet de chambre ou la bonne camériste était l'oiseau rare qu'on cherchait vainement à apprivoiser. Ils avaient des exigences par lesquelles il fallait passer, bon mal gré mal gré.

Mais depuis la guerre, l'oiseau, qui n'était que rare, est devenu introuvable.

Ce n'est pas dans un bureau de placement qu'il faut aller le chercher; voyez plutôt au contrôle du chômage.

Et quand de hasard se présente chez vous domestique ou servante qui cherche à se placer, en même temps que les certificats conquérants, réclamez du candidat sa fiche anthropométrique.

Car, au dire de mes amis fortunés qui ont encore un train de maison, trois jours après l'engagement d'un nouveau sujet on est régulièrement dévalisé ou cambriolé.

Les officieux, comme on les appelait sous le Directoire, se sont faits indicateurs, et, par le temps où nous vivons, le métier, paraît-il, est excellent.

Ce que je vous en dis, c'est par pur altruisme, car depuis belle lurette je me suis résigné à être mon propre valet de chambre.

Cela m'évite bien des soucis. V. G.

A Travers la Ville

Les chômeurs se plaignent

— Vous avez écrit, monsieur, dans votre journal, que les chômeurs reçoivent une boulette de viande tous les jours. C'est une erreur. C'est tous les trois jours seulement que nous recevons ces 30 à 40 grammes de viande. Ça n'a peut-être pas beaucoup d'importance, mais ne pensez-vous pas qu'il faut mettre les choses au point et ne pas nous présenter comme une classe particulièrement favorisée. Je ne nie pas qu'il y ait parmi nous quelques « fricoteurs », mais je vous assure, la généralité des chômeurs forme une catégorie intéressante d'individus.

— Je ne le nie pas non plus.

— Tenez, monsieur, cette parole sympathique m'autorise à vous demander de tenter quelque chose pour nous. C'est peu...

— Dites..

— C'est en ce qui concerne le pain. On nous en donne une moitié tous les jours. Ne pourrait-on nous en donner un pour deux jours. De cette façon, nous aurions certainement notre compte. Vous comprenez, quand on coupe...

— C'est peu de chose, en effet, j'en parlerai. PICK.

A la Maison du Livre.

Notre excellent confrère M. Henri Liebrecht fera, à la Maison du Livre, 46, rue de la Madeleine, le mercredi 17 avril, à 5 h. 30, une conférence sur « Les Conteurs du terroir belge ».

Dans les écoles

A l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, M. Ernest Solvay, président du Comité National, offrira un repas spécial aux élèves des écoles de l'agglomération bruxelloise qui bénéficient du repas scolaire, soit à titre payant, soit gratuitement.

Ce repas, qui consistera en la distribution à chaque écolier d'un biscuit au lait de 50 grammes et d'une tablette de chocolat de 25 grammes, sera servi gratuitement, mardi prochain 16 avril.

D'autre part, le service de l'instruction publique des communes respectives de l'agglomération bruxelloise, a invité les membres du personnel enseignant de consacrer, ce jour, une leçon de causerie à la vie et à l'œuvre de l'auguste octogénaire, M. Ernest Solvay.

A cet effet, il a été remis à la direction des écoles du Grand-Bruxelles, une copie de la notice biographique d'Ernest Solvay, rédigée par les soins de l'Administration communale de Schaarbeek, laquelle a tenu à rendre un hommage particulier au grand industriel belge, en commémoration de la première usine Solvay, établie sur le territoire de ce faubourg.

Pour les orphelins de la guerre

Depuis près d'un an, le Comité central de l'œuvre des orphelins de la guerre étudie, de commun accord avec les Comités provinciaux, l'importante question de l'éducation professionnelle des orphelins définitifs. Les enquêtes faites auprès des Comités locaux viennent d'être clôturées. Tous les orphelins, âgés de plus de 12 à 13 ans, ont été interrogés par leurs tuteurs au sujet du choix de leur métier. Leurs réponses ont été consignées dans les rapports, et les Comités locaux, sans attendre les décisions du Comité direct, ont donné déjà aux demandes des enfants une première suite, dans la mesure de leurs ressources financières.

Un grand nombre d'orphelins suivent actuellement, à titre gratuit, des cours techniques ou professionnels, dans les écoles industrielles et spéciales à chaque métier.

La question de l'apprentissage n'a pas encore été solutionnée jusqu'ici. Le Comité central a pris, d'autre part, cette semaine, une décision radicale, qui a vivement atteint un certain nombre de ses protégés. Il a décidé de supprimer immédiatement tous les secours alloués jusqu'à présent aux enfants des prisonniers civils en Allemagne. Cette mesure, qui fait l'objet de toutes les discussions au sein des Comités locaux, n'est justifiée par aucun motif grave.

La soupe populaire

Sait-on ce qu'absorbent mensuellement les besoins des cantines où l'on fabrique la soupe populaire distribuée à la population? Les chiffres ne manquent pas d'éloquence. Il ne faut rien moins tous les mois que 3,325,000 kilos de féculents et 920,000 kilos de lard et saindoux, indépendamment de la viande de bœuf dont la quantité varie selon les endroits.

Mise au point.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

« Dans votre numéro du 10 avril, vous publiez dans le « A Travers la Ville » un écho: « Toujours la viande à Bruxelles ». J'en découpe ce paragraphe qui me vise personnellement :

« Certains bouchers, et surtout des charcutiers-bouchers, sont mécontents. Dame, on le serait à moins! Il en est d'ailleurs dans cette dernière catégorie de négociants qui sont les premiers à montrer le mauvais exemple. C'est ainsi que dans une charcuterie du centre de la ville, qui force exagérément les prix sous prétexte qu'elle ne vend que des produits (de première qualité), on voit déjà la viande de bœuf affichée à 26 francs le kilo ».

» C'est visé droit mais touché à faux. A vous entendre, je suis le dictateur, le Dieu qui décrète le prix de la viande, et partant, qui n'a nul souci des intérêts du public.

» Hélas, trois fois hélas, je ne fais pas la loi, je la subis. Mais vous oubliez, il me semble, que s'il y a savon et savon, tabac et tabac, il y a aussi viande et viande. Tout est là. Si d'autres peuvent donner mieux que moi pour moins d'argent, tant mieux. Je les en félicite et regrette de ne pouvoir le faire. Nul plus que moi ne déplore cette hausse et tous mes collègues vous diront qu'ils vendaient davantage quand la viande était moins chère, donc bénéfice plus grand.

» Si vous avez quelque influence sur les producteurs de bétail et les trimardeurs du marché, usez-en de suite pour les amener à composition. Que de gratitude alors nous vous devrons et vous verrez combien il est facile de s'entendre même en se disputant.

» Je m'adresse à votre courtoisie pour publier cette lettre qui n'a d'autre but que de vous prouver que si je n'ai rien d'un héros, je ne suis pas non plus ce malfaisant qu'il vous plaît de fustiger bien à tort dans votre méconnaissance de la vente du bétail et de l'état actuel du marché.

» J. Dispa,
Charcuterie du Vieux Temps,
14, boulevard Anspach. »

Mercuriale de Bruxelles

10 février 1918. — Féveroles, fr. 400-425; vesces, 275-300; haricots blancs, 825-850; haricots bruns, 775-800; haricots mélangés, 725-750, pois verts, blancs ou jaunes, 675-700; pois mélangés, 625-650, sarrasin de Campine, 400-425; sarrasin de Luxembourg, 325-350, s. w. les 100 k.

Les prix des consommateurs pour mélasse

1er avril 1918. — Mélasse de paille, 37 fr. pour 100 kilos avec sac; mélasse de tourbe, 39 fr.; nourriture des bêtes de mélasse, fr. 44.25.

Echos et Nouvelles

Pour le ravitaillement de l'Europe en poissons

Déjà avant la guerre, l'industrie de la pêcherie allait chercher de plus en plus loin le poisson destiné aux marchés de l'Europe occidentale et centrale. Une grande partie de ces poissons venait des eaux islandaises et arrivait dans les ports de la Mer du Nord; plus récemment on avait commencé à exploiter les eaux marocaines, d'où les produits étaient dirigés à l'état frais sur les ports français de la Méditerranée.

On annonce maintenant qu'il vient de se constituer à Terre-Neuve une société de pêcherie, qui a l'intention de transporter en Europe, et plus spécialement vers les ports anglais, le poisson frais capturé dans les eaux terre-neuviennes. Jusqu'à présent, le poisson provenant de ce territoire de pêche était séché en majeure partie. La nouvelle compagnie fait construire des cargos en bois, qui seront munis de moteurs Diesel, dont la consommation minime permettra d'affecter presque toute la cale au chargement du poisson, ce qui ne serait guère possible avec des navires à vapeur, car chez ceux-ci une grande partie de la cale doit être réservée au charbon de soute, d'autant plus que la durée du voyage de Terre-Neuve en Angleterre, sera de onze à douze jours.

Le traitement de l'éléphantiasis des membres

L'éléphantiasis, symptôme commun à plusieurs maladies, est caractérisé par l'augmentation énorme du volume d'un membre, accompagnée d'un œdème dur avec épaississement de la peau. Il est dû à un obstacle apporté au cours de la lymphe. Pour rétablir celui-ci, un médecin propose une opération originale qui consiste à assurer entre le tissu cellulaire sous-cutané et les loges sous-aponévrotiques, un drainage à tubes perdus. Le membre reprend son volume primitif et il ne reste plus qu'à rendre à la peau, par des massages, de la compression, etc., son élasticité primitive.

L'auteur cite trois succès obtenus par cette intervention, la plus ancienne de ces guérisons se maintient depuis plus de vingt mois.

FAITS-DIVERS

LA PASSION DU JEU. — Alphonse Tellier, cultivateur, à Plancenoit, était venu à Bruxelles pour affaires. Il rencontra boulevard du Nord un individu qui l'emmena dans une maison de la rue Saint-Roch, où étaient attablés d'autres personnages peu recommandables. Une partie de « bonneteau » fut vite arrangée et notre campagnard perdit rapidement un millier de francs. Il s'en alla tout marri conter sa mésaventure à la police. Lorsque celle-ci arriva sur les lieux, les bonneteurs s'étaient naturellement envolés...

CHRONIQUE DES VOLS. — Sur le tram entre la Bourse et Jette, on a volé le portefeuille de M. Borckert, de la rue de Moranville; la sacoche de Mme Vogelsor, d'Anvers, de passage à Bruxelles, a été escamotée au débarcadère du tram rue Auguste Orts; dans le réfectoire Elisabeth, avenue Ducpétiaux, on a constaté un vol de 60 kilos de saindoux. Deux individus ont abandonné un colis contenant de l'argenterie marquée « Brandhouwer », rue Berckmans, à la vue d'une patrouille de police, l'un d'eux, un certain M..., arrêté, a été trouvé nanti d'un attirail de cambrioleur. Dans une maison en construction rue de Namur, on a enlevé plusieurs plaques de plomb; dans le magasin Vander Borght, rue de l'Ecuyer, on a constaté la disparition d'un lot de tapis dits « Bokkara ». à M. Lilchhof, rue Tête de Mouton, on a volé une partie de titres, entre autres des obligations Crédit Communal, Anvers, Liége et Bruxelles, dont les numéros sont connus et ont été transmis à tous les changeurs; pendant que Mlle Emilie Draguenau, servante, place Saint-Géry, était à sa besogne, un malfaiteur s'est introduit dans sa chambre et s'est emparé d'un coffret contenant toutes les économies de la pauvre fille; on a cambriolé chez Mme Paulo Voets, rue de la Braie; Mme Wuyts, rue de Bavière; M. S..., rue du Fossé-aux-Loups, etc., etc.

Au Pays de Liége

Au Pavillon de Flore

« Les Avariés ». — La célèbre pièce de Brieux fait actuellement florès au Pavillon de Flore. On a beaucoup apprécié M. Colette dans le rôle du docteur, et il n'a manqué à M. Montignac que de mieux connaître son rôle pour faire un protagoniste parfait. Soulignons la belle facilité de Mme Garrey dans l'épouse, et la superbe envolée de Mme Plays (une fille).

Au Gymnase

« L'Assaut », trois actes de H. Bernstein, bénéficie, au Gymnase, d'une interprétation de premier ordre. M. R. Verlez et Mme H. Lefèvre y jouent les rôles principaux avec une autorité et une conviction incontestables. M. Mathieu donne à son personnage une note très personnelle. Mentionnons enfin M. Renson, toujours très correct, MM. Léonard et Préal, dont le jeu sobre et naturel mérite des éloges. La mise en scène est remarquée.

L'Exposition José Wolff

M. José Wolff a beaucoup vu, beaucoup voyagé et surtout beaucoup lu. Ce sont là des avantages incontestables qui cependant présentent certains dangers, à moins que l'artiste ne soit absolument maître de sa volonté et de son pinceau. C'est ce qui caractérise précisément José Wolff. Il est étonnant et d'une énergie tellement vivante qu'elle frise l'audace. Audacieuses, en effet, « Les Vieilles Maisons », saillant le « Bief du Moulin ». Mais où l'art de M. Wolff se révèle, c'est dans « Reflets dans l'eau » et « Rue Bois-l'Evêque », toiles dont le caractère agréable à l'œil contraste avec la virilité des précédentes.

La Vie en Province

ANVERS

Marchandises pour le Comité National

Les allèges « Maria » (avec 535 tonnes de froment), et « Eubons » (avec 1,088 tonnes de seigle), viennent d'entrer au port, venant de Rotterdam, à la consignation du Comité National.

DINANT

A propos du ravitaillement

Depuis quelques mois, le ravitaillement de notre ville ne laisse plus à désirer, à tel point que les distributions se suivent fréquemment et que de nombreux ménages ne peuvent se procurer les aliments auxquels ils ont droit, pour la bonne raison qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour payer le tout. Cette semaine, les magasins du Comité National distribuaient de la farine, du vinaigre et des pois; simultanément les Magasins Communaux distribuaient les rations de sucre, de miel et de la soude. En outre, l'Intercommunale faisait répartir 200 kilos de charbon au prix de 13 francs.

Comment veut-on, s'exclamait un ouvrier, que nous puissions nous procurer « tout ce nécessaire » sur une semaine? Nos Comités ne pourraient-ils s'entendre pour les périodes de répartition et résoudre ce problème qui devient si troublant? Il est constant, en effet, que la classe ouvrière se trouve dans une singulière situation, car on constate que de nombreux ménages s'abstiennent d'acheter les aliments distribués qui seraient cependant les bienvenus chez eux.

SPORTS

PATINAGE A ROULETTES

Le patinage à roulettes prend une extension de plus en plus grande. Il est vrai que les amateurs de ce genre de sport ont actuellement à leur disposition des locaux particulièrement confortables. C'est ainsi qu'au Palais de Glace, rue Montagne aux Herbes Potagères, outre une piste merveilleuse et des dépendances d'un confort fort agréable, les patineurs ont, depuis quelque temps, le plaisir d'évoluer dans une atmosphère bien en rapport avec les efforts qu'ils produisent : l'air est renouvelé et épuré par de puissantes machines de ventilation qui projettent dans la salle de l'ozone. Plus de poussières dangereuses, plus de miasmes, plus de microbes : cet immense progrès a été réalisé au Palais de Glace pour la plus grande satisfaction de la nombreuse clientèle de cet établissement.

JEU DE BALLE

Aujourd'hui lundi, à 2 heures précises, commenceront, à la place du Conseil, à Cureghem, les luttes de la seconde journée du concours local qui mettra cette fois aux prises Braine-l'Alleud, Etterbeek (Méganck) et Cureghem (Brébart). On attend avec curiosité les débuts de la partie de Braine, qui est fort bien composée mais qui aura fort à faire pour venir à bout des deux parties bruxelloises.

CYCLISME

La dernière réunion du Vélodrome d'Hiver de Paris a permis à Didier de gagner une course de vitesse réservée aux stayers devant Sérès et Egg. La course de clôture (25 km avec classement par points), a été enlevée par Deschamps devant Paillard, Vandenhove, Chassot, Beyl, Cornet, Alavoine, Lorrain, Trouvé et Rousseau, dans l'ordre.

Le Parc des Princes avant annoncé sa réouverture pour les fêtes de Pâques : nous en donnerons prochainement les résultats.

SPORT CANIN

Aujourd'hui, à 4 heures, courses de Lévriers au Kynodrome de Forest.

Chronique Judiciaire

Embarras de propriétaire

Erratum. — Ces typos sont des enfants terribles! On nous a fait écrire dans notre récente chronique : « Les voleurs professionnels de la procédure », tandis qu'il faut lire : « Vieux professionnels de la procédure ». ARGUS.

Affiliez-vous à l'œuvre des « Derniers Devoirs ». (4294B)

Au Théâtre

TROCADERO : Cyrano de Bergerac

Il faut de l'audace pour s'attaquer à des chefs-d'œuvre dramatiques, surtout lorsqu'ils présentent les difficultés énormes d'interprétation que comporte « Cyrano de Bergerac ». Et, vraiment, l'on ne sait s'il faut louer des audaces de cette qualité. Bien que très méritante, l'interprétation réalisée par la troupe du Trocadéro ne fait pas oublier celle donnée naguère à Bruxelles par les artistes du théâtre de la Porte Saint-Martin.

M. Goideen n'a pas craint d'assumer le dangereux honneur d'incarner le verveux Cyrano. Il a fait un bel effort et s'est rappelé fort heureusement, en beaucoup d'endroits, du jeu et de la maîtrise de Candé. Peut-être n'est-il pas encore assez pénétré du lyrisme nuancé de son personnage. L'emphase, le verbe alerte de Cyrano, ne réclament pas nécessairement une déclamation éclatante. Trop de grands gestes, l'allure excessivement « dartagnanesque » risquent de donner à l'exquis et fin Cyrano un caractère de fantoche et de l'apparenter plutôt à Porthos qu'à un véritable gentilhomme.

Un bon point à M. Ohlo (Ragueneau) qui a de la rondeur. Mme Suzanne Henry est une jolie Roxanne, mais ce rôle exigeait d'autres qualités, et toute la distribution s'efforce, avec une bonne volonté digne d'éloges, de former le cadre cohérent nécessaire au personnage principal. La mise en scène est remarquable. Elle a de la couleur et du pittoresque; son auteur, M. Monret, a droit à des félicitations.

Quant au succès, il a été très vif à la première. « Cyrano de Bergerac » redira, durant de nombreux soirs, sa fameuse tirade des « nez »!

BOIS-SACRE : Mme l'Ordonnance

Le joyeux vaudeville de MM. Jules Chancel et Henry de Gorsse, bénéficie, au Bois-Sacré, d'une interprétation soignée, comme de coutume, du reste, à ce théâtre. Pour ma part, je regrette que la direction ait cru devoir changer le genre de l'établissement. Les œuvres jouées jusqu'ici avaient un caractère particulièrement artistique; il en faut pour tous les goûts, me dira-t-on. Je veux bien. Après avoir exprimé ces regrets nécessaires, je dirai donc que « Mme l'Ordonnance », enlevée avec une verve amusée par les excellents artistes de la maison, a pleinement réussi. Rendons donc grâce à MM. Willy-Maury, Plangère, Deman, Mmes De Beaulieu, Thulau, Martin et Jihem, qui, tous et toutes, se dépensèrent sans compter. Les bravos nombreux qui soulignèrent le baisser du rideau leur prouvèrent la satisfaction du public. Ch. DESBONNETS.

AVIS, AFFICHES ET ARRETÉS ALLEMANDS

ARRETÉ

concernant l'utilisation des fruits dans un but commercial

J'arrête ce qui suit pour la région administrative flamande :

Art. 1er. — La fabrication de sirop de fruits et d'autres produits provenant en tout ou en partie de fruits, doit, en tant qu'elle se fait dans un but de vente commerciale, être autorisée par la « Zuckerverteilungsstelle der Verwaltungschefs für Flandern und Wallonien » (Bureau de répartition des sucres des Chefs de l'Administration civile de la Flandre et de la Wallonie).

L'autorisation n'est pas nécessaire pour les entreprises qui, dans la période allant du 15 septembre au 20 octobre, produiront une quantité totale de sirop de fruits, etc., ne dépassant pas 800 kilos, mais à la condition toutefois que l'entrepreneur intéressé ait prévenu la « Zuckerverteilungsstelle », à Bruxelles, avant le 1er septembre 1918, par lettre recommandée.

Les dispositions des 1er et 2e alinéas sont aussi applicables à tout nouveau travail ou mélange des produits provenant de fruits et visé au premier alinéa.

Art. 2. — Les propriétaires et détenteurs des produits visés par les 1er et 2e alinéas de l'art. 1er doivent déclarer les quantités qu'ils détiennent à la « Zuckerverteilungsstelle der Verwaltungschefs für Flandern und Wallonien » avant le 1er août 1918; celle-ci a le droit de disposer de ces quantités au profit de la population civile belge et moyennant paiement d'un prix équitable. Si les deux parties ne peuvent s'entendre sur le prix, c'est le Chef de l'Administration civile compétent qui décidera en la matière.

Ne doivent pas être déclarées, les quantités de sirop de fruits, etc., qui ne dépassent pas 300 kilos, en tant qu'elles ne sont pas destinées à être vendues dans un but commercial.

Art. 3. — Le Chef de l'Administration civile de la Flandre est autorisé à édicter des dispositions réglementaires en vue d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Art. 4. — Quiconque aura enfreint le présent arrêté ou les dispositions et instructions réglant son exécution, sera puni d'un emprisonnement de police, ou bien d'un emprisonnement correctionnel de 3 ans au plus, soit d'une amende pouvant atteindre 80,000 mark; on pourra, en outre, réunir les deux genres de peines et prononcer la confiscation des marchandises qui auront formé l'objet de l'infraction. La tentative est punissable.

Les tribunaux et commandants militaires connaîtront de ces infractions. La peine minimum est réglée par les dispositions de l'arrêté du 28 juin 1917 (Bulletin officiel des lois et arrêtés pour le territoire belge occupé, page 4306).

Bruxelles, le 18 mars 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

Salle de Ventes par Notaires

DE BRUXELLES
RUE DU FOSSE-AUX-LOUPS, 33

HORAIRE

Mardi 16 avril 1918

A 2 h. 15. — Notaire DE WINTER : Adj. déf. maison à usage de café, rue de Manchester, 2, à Molenbeek-Saint-Jean, maison de rapport avec atelier et magasin, et cinq autres maisons de rapport, rue Chomé-Wyns, 20, 24, 26, 28, 30, 32 et 34.

A 2 h. 45. — Adj. déf. maison de rentier, rue des Ursulines, 19, à Bruxelles, cont. 91 cent.

A 3 h. — Notaire HONNORE : Adj. déf. maison, à Schaarbeek, avenue Emile Max, 5, cont. 63 cent.

A 3 h. 10. — Notaires MORREN et DELWART : Maison de rentier, à Bruxelles, boulevard d'Anvers, 14, cont. 1 a. 85 cent.; maison de rentier, à Bruxelles, boulevard d'Anvers, 15, cont. 1 a. 86 cent.; propriété, comprenant entrée cochère, atelier, 2 habitations, à Bruxelles, rue des Commerçants, 19 et 21, cont. 1 a. 36 cent.

A 3 h. 30. — Notaire MORREN : Maison de commerce, à St-Gilles, chaussée d'Alsemberg, 15, cont. 1 a. 84 cent.

A 3 h. 40. — Notaires PETRE et RICHIR : Maison de rentier, à St-Gilles, rue de Lausanne, 16, faç. 7 m., cont. 2 a. 9 cent., portée à 34,500 fr.

A 3 h. 50. — Notaire POELAERT : Maison à Bruxelles, rue des Minimes, 105, angle de la rue de l'Eté, cont. 87 cent., rapportant actuellement 1.025 fr.

A 4 h. — Notaire CRICK: Propriété, à Saventhem, avenue de Vilvorde, 2, divisée en 2 lots; villa avec grand jardin et bassin, cont. 28 a. 50 cent.; jardin et serre cont. 22 a. 78 cent.

A 4 h. 10. — Notaire BULCKE : Maison de rentier, à Laeken, rue de la Chanterelle, 30, cont. 1 a. 54 cent.

A 4 h. 20. — Notaire BARBE : Adj. déf. maison à Schaarbeek, rue Impériale, 21, faç. 5 m. 50, cont. 1 a. 54 cent.; terre à Evere, rue de la Ferme, cont. 47 a. 47 cent. en 4 lots.

Mercredi 17 avril 1918

A 3 h. — Notaire BAUWENS : Adj. déf. Maison de rentier avec jardin, à Ixelles, boulevard Militaire, 103, cont. 1 a. 75 cent., faç. 6 m. 25.

A 3 h. 15. — Adj. déf. maison avec entrée carrossable et dépendances, à Schaarbeek, rue Kessels, 66, cont. 3 a. 44 cent.

A 3 h. 20. — Notaires ECTORS et BILAUT : Adj. déf. immeuble à Bruxelles, Montagne aux Herbes Potagères, 8 et 10, faç. 10 m. 75, cont. 1 a. 93 cent., à paumer à 150.000 fr.

A 3 h. 30. — Notaire VAN BENEDEN : Adj. déf. villa à Watermael, rue du Tram, 91, cont. 14 a. 7 cent., à paumer à 50.000 fr.

A 3 h. 40. — Notaires GROENSTEEN et STAS, d'Assche : Adj. déf. maison à Bruxelles, rue du Sport, 19, faç. 5 m. 50, cont. 85 cent., à paumer à 10,000 fr.

A 3 h. 50. — Notaire JACOBS : Adj. déf. maison à Bruxelles, boulevard d'Anvers, 35, faç. 7 m. 85, cont. 2 a. 52 cent., loyer 3.400 fr., portée à 45.000 francs.

A 4 h. — Adj. déf. maison à Bruxelles, rue du Bon-Secours, 10, cont. 52 cent., loyer 1,000 fr., paumée à 10.000 francs.

MEMENTO DES VENTES DANS L'AGGLOMERATION BRUXELLOISE

Lundi 15 avril 1918

A 2 h. — Notaire DELZAERT : à la « Ville de Turin », place de la Reine, 24, à Schaarbeek, maison de rentier, rue Vifquin, 71, à Schaarbeek, cont. 1 a. 53 cent.

A 2 h. — Notaire INGEVELD : à la « Maison des Brasseurs », 564, chaussée de Waterloo, coin rue de l'Abbaye, adj. déf. 20 h. de terres à Waterloo (Centre), en 18 lots.

A 2 h. 1/2. — Notaire DE MEERSMAN, de Berchem-Ste-Agathe : Café, chaussée de Ninove, 183, à Dilbeek; maison avec terrain, à Dilbeek, chaussée de Ninove, 61a, cont. 3 a. 90 cent.

A 2 h. 1/2. — Notaire LE COCQ : « Café de la Terrasse », avenue de Tervueren, maison de rentier avec jardin, rue du Marché, 196, à Woluwe-St-Lambert, cont. 1 a. 27 cent.

Mardi 16 avril 1918

A 2 h. — A Hoeylaert. — Notaires PIERRET et BOURGEOIS : Etablissement viticole et serres, à Hoeylaert, rue Vilestraat, 93.

(A suivre.)

Avis de Sociétés

CERCLE ROYAL ARTISTIQUE LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE D'ANVERS
Société anonyme
rue d'Arenberg, 28

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 2 mai 1918, à 3 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du commissaire;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits;
3. Décharge aux administrateurs et commissaire;
4. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, MM. les actionnaires devront déposer leurs titres au siège social avant le 1er mai 1918.

(4382) Le Conseil d'administration.

LES TRAMWAYS DE BARCELONE
Société anonyme
Siège social : 46-48, rue de Naples, à Ixelles-Brux.

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le mercredi 24 avril 1918, à 12 heures du matin, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 1917;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

Pour assister à cette réunion, MM. les actionnaires doivent se conformer à l'art. 33 des statuts sociaux : les dépôts de titres seront reçus jusqu'au 18 avril inclusivement :

A BRUXELLES :

A la Banque de Bruxelles, Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Succursale C, 42-52, rue du Lombard;

Chez MM. Cassel et Cie, 28a, rue du Marais; Chez M. Josse Allard, 6-8, rue Guimard.

L'assemblée générale annuelle de la SOCIETE ANONYME BELGE DE TRAMWAYS se tiendra le mercredi 24 avril 1918, à 10 h. 1/2 du matin, au siège social, 31, rue du Marais, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Communication relative au bilan au 31 décembre 1917;
2. Nominations statutaires.

Le dépôt des titres se fera jusqu'au 19 avril 1918, au siège social, à la Société Générale de Belgique, à Bruxelles, et dans ses banques patronnées en province, et à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles. (4202)

SOCIETE ANONYME DES CHEMINS DE FER PROVINCIAUX

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra le mardi 23 avril 1918, à 11 heures, au siège social, 83, rue de l'Hôpital, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

Rapports du Conseil d'administration et du commissaire;

Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;

Décharge à donner aux administrateurs et commissaire;

Nomination statutaire.

Le dépôt des titres prévu à l'art. 23 des statuts devra s'effectuer au plus tard le 17 avril 1918, à 11 heures. (4226)

COMPAGNIE BELGE DES CHEMINS DE FER REUNIS
Société anonyme
Siège social : 33, rue du Congrès, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 24 avril 1918, à 12 heures, rue de l'Enseignement, 91, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires-censeurs. — Bilan et compte de profits et pertes. — Décharge de la gestion des administrateurs et des commissaires-censeurs. — Elections statutaires. — Tirage au sort des titres à amortir. — Divers.

Pour assister à l'assemblée, les actionnaires doivent se conformer à l'art. 34 des statuts. Les titres peuvent être déposés : à BRUXELLES, à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc, et chez M. E.-L.-J. Empain; à ANVERS, à la Banque d'Anvers, 24, Longue rue Neuve, et à LIEGE, à la Banque Dubois, 41, rue de l'Université. (4210)

COMPAGNIE GENERALE DE RAILWAYS ET D'ELECTRICITE
Société anonyme
Siège social : 33, rue du Congrès, Bruxelles

MM. les actionnaires sont informés de ce que l'assemblée générale ordinaire se réunira le mercredi 24 avril 1918, à 3 h. 1/2, rue de l'Enseignement, 91, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1917;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires;
5. Tirage au sort des obligations à amortir;
6. Communications diverses.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 29 des statuts.

Les dépôts de titres seront reçus :

A BRUXELLES : à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc; chez M. E.-L.-J. Empain, banquier, 95, rue de l'Enseignement.

A ANVERS : à la Banque d'Anvers, 26, Longue rue Neuve.

A LIEGE : chez MM. de Mélotte et Cie (Banque Dubois), 39, rue de l'Université. (4246)

SOCIETE HYPOTHECAIRE BELGE-AMERICAINE
(Anonyme)
Siège social : 3, Montagne du Parc, Bruxelles

Le Conseil d'administration a l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que l'assemblée générale statutaire aura lieu le mercredi 1er mai 1918, à 3 heures de relevée, à l'hôtel de la Société Générale de Belgique, 31, rue Royale, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1917, et de la répartition des bénéfices;
3. Décharge à MM. les administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires;
5. Eventuellement, décision à prendre dans le cas où, à défaut des pièces comptables attendues, l'administration ne serait pas en mesure d'arrêter les comptes au 31 décembre 1917.

Le dépôt préalable des actions au porteur, prescrit par l'art. 33 des statuts, doit être effectué, avec l'affidavit requis, cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, à Bruxelles, à la Société Générale de Belgique, ou, en temps utile, en province, aux banques chargées de son service d'agence.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent également prévenir l'administration, cinq jours à l'avance, de leur intention d'assister à l'assemblée générale. (4359)

VENTE JUDICIAIRE

Mardi 16 avril 1918, à 10 h. du matin, à Woluwe-St-Lambert, rue du Marché, à hauteur du n. 213 (près du cimetière d'Etterbeek, à 3 minutes de l'arrêt des trams 28 et 82), l'huissier Arthur DEREYMAEKER procédera à la vente publique

D'UN MATERIEL DE BLANCHISSEUR DE LINGE

comprenant notamment :

Machine à cylindrer, Machine lessiveuse, Tréteaux, Bacs, Bancs, Pompe à commande mécanique, Réservoirs, Moteur à gaz, etc.

Au comptant, sans frais

Exposition : le jour de la vente, à partir de 9 heures. (4381)

ANNONCES DIVERSES

Carrelages
Nombreuses occasions chez COLLETTE
av. de la Couronne, 131 (4263)

PIANOS
On désire acheter PIANO d'occasion, 56, chaussée de Vleurgat. 3273

SPECTACLES

BRUXELLES-KERMESSE, r. d. Pierres. 2 orch. 35 mus. Ce soir, « Ursus », Cousyurg et Co, 4 Sœurs Lyst, etc. (4572)

ALHAMBRA. — 8 h., la Revue. Même spectacle mercredi et jeudi.

BOIS-SACRE. — 8 h., « Mme l'Ordonnance ».

BONBONNIERE. 4 h., matinée mondaine; 8 h., « La Piste ». Ce sont les dernières de ce spirituel spectacle.

BOURSE. — 7 h. 1/2, « Quo Vadis? ».

FOLIES-BERGERE. — 8 h., « Peer de Koster ».

GAITE. — 8 h., « Tout en Rose ». Pour rappel, demain matinée à 4 h. 1/2, deuxième représentation des « Humbles », dont le succès fut si vif au dernier Samedi de Madame.

GALERIES. — 7 h. 1/2, « La Tosca ».

KURSAAL. — 8 h., Spectacle varié; 9 h., « Claudine à Bruxelles ». Divère et sa troupe.

MOLIERE. — 8 h., « Thermidor » (dernières). Le 19, bénéfice de M. Dax; samedi, première de « Martine », pièce inédite de M. Charles Forgeois.

NOUVEL ALCAZAR. — 8 h., « Viens faire la fête ».

OLYMPIA. — 8 h., « L'Histoire du Crocodile ».

PALAIS DE GLACE. — Patinage à roulettes.

SCALA. — 8 h., « Chéri ribaisse le store ». C'est devant deux salles superbes que l'on a joué hier la brillante revue de M. Léo de Smet, dont le succès ne fait que croître chaque soir.

TROCADERO. — 7 h., « Cyrano de Bergerac ».

THEATRE FLAMAND. — 7 h., « De Pezante Brusseleers ».

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2, « La Famille Boléro ». C'est la dernière aujourd'hui de ce joyeux spectacle. Demain, « L'Hôtel du Libre Echange ».

VIEUX-BRUXELLES. — 8 h., « Le Charle Sosso ».

WINTER-PALACE. — 8 h., « Le Masque d'Amour ». La pièce de Mme Lesueur a vu son succès brillamment confirmé par les deux représentations dominicales.

SALLE GRESHAM (pl. Royale). — 5 h. et 9 h. Poèmes humoristiques : « Théâtre d'ombres ». (4384)

PANTHEON. — « Siraph n Plock », comédie; « Une visite à l'Usine Krupp », « La Dame voilée », etc.

SPLENDID CINEMA. — « Sœurette », fine comédie; drame sentim., vaudeville, etc.

CINEMA SELECT. — Sensationnel « Dolores », aventures du capitaine Ansen, 6 parties.

Imprimerie Financière et Commerciale, 1, quai du Chantier, Bruxelles

Feuilleton du « Messager de Bruxelles » 151

Du Sang dans les Ténèbres

Grand Roman sensationnel

par DANIEL LESUEUR

QUATRIEME PARTIE

PAR LA MORT, POUR LA VIE

VI

Plus rapide que le rapide

Dans ce fouillis, la belle tête du prince russe se renversait, la face en l'air, le menton tendu, la bouche ouverte, les yeux révulsés, toute criante, semblait-il, et de quel effroyable cri!...

Pour muette qu'elle fût, on la « voyait », cette clameur de foudroyante agonie. Elle perçait l'âme tremblante des assistants, comme s'ils l'eussent entendue.

D'un geste, Wassili montrait à l'Anglais ce qu'il fallait deviner plutôt que voir. Car nul encore n'avait osé déranger l'attitude d'immobilité terrible.

Le crâne de Boris, en arrière, devait être à demi emporté. Car où donc s'achevait ce fort morceau de bois garni d'une ferrure dont on n'apercevait... — horreur!... — parmi les cheveux qu'une partie, maculée d'une substance graisseuse et rosâtre.

Dans le cou — dans ce cou solide, arrondi comme un marbre, — une espèce d'énorme écharde, fichée ainsi qu'une flèche dans la chair d'un saint Sébastien, eût suffi sans doute à provoquer la mort.

Des réflexions s'échangèrent en russe, entre le commissaire de la gare, le chef de train, les agents.

Wassili traduisit en français pour lord Hawksbury.

— Ils disent que jamais engin n'a fait une aussi précise besogne. Voyez, milord, les vitres seulement, et les verres, les coupes à champagne, sont brisées. Avec quelle adresse a-t-on pu jeter cela par la portière, du dehors!... Impossible avant le ralentissement du train... Et où étiez-vous, milord? où étiez-vous?...

Une exclamation.

Cette fois, nul truchement ne fut nécessaire.

L'Anglais vit quelqu'un se relever.

Un fil traînait sur le tapis, un fil électrique...

Des mains le saisirent, le suivirent jusqu'à son point d'attache, à la paroi du wagon, sous le bouton de la sonnerie.

Hawksbury se rappela le domestique qui, tout à l'heure, était venu réparer cette sonnerie.

Devant sa vision intérieure, se rap'aça l'image de cet homme travaillant à terre, glissant quelque chose sous le tapis, si près du divan, si près de la tête...

Il releva les yeux... Cette tête...

Ouvrant les lèvres, il allait clamer son soupçon, sa certitude.

Quelque chose l'arrêta.

Le regard de l'homme, le regard étrange dardé vers lui quand Boris avait affirmé la mort de l'enfant. Ce regard lui revint, plein de choses, poignant...

Il se tut.

Mais un autre cria le nom du criminel.

Wassili maniait à son tour le fil électrique, il se frappait le front, faisait des gestes furieux, expliquait en russe au commissaire de la gare.

Hawksbury ne saisit que le mot :

— Sémène... Sémène...

Les policiers se mirent en mouvement. Wassili s'offrit à les conduire. Il allait leur livrer son camarade.

Mais ce fut en vain qu'on chercha le second valet de chambre... En vain qu'on cerna la gare, qu'on mit le train en quarantaine... En vain qu'on attendit et qu'on reçut les ordres télégraphiés de Pétersbourg... En vain qu'on mobilisa les troupes de la forteresse la plus proche...

L'assassin du prince Boris Omiroff ne se retrouva pas.

Lorsque, enfin, il fallut étendre ailleurs les recherches, laisser poursuivre vers Vladivostok tous les voyageurs immobilisés à Krasnoyarsk, ceux-ci, en s'éloignant, purent apercevoir, remisée sous un hangar devant lequel défila leur train, cette chose qu'ils regardèrent en frissonnant :

Le wagon luxueux du prince Omiroff, avec ses vernis brillants, ses panneaux armoriés, dont les volets clos laissaient filtrer les jaunes lueurs des cierges de la chapelle ardente.

On attendait de faire faire à ce sépulcre ambulant la manœuvre des plaques tournantes pour l'accrocher au premier train marchant vers Pétersbourg.

Des popes priaient jour et nuit près du corps du dernier des Omiroff.

Boris reposait là, et sa tête, appuyée sur l'oreiller, avait été bourrée de ouate jusqu'au bord de l'horrible blessure, afin qu'elle restât d'aplomb et ne croulât pas de nouveau, la face levée, dans le renversement, le cri, l'épouvante, de sa terrifique agonie.

(A suivre.)